

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE
Année scolaire : 2016/2017

Ecole primaire	Les petits elginois
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Chemin des écoliers – 69620 Légny. Tel : 04 74 71 68 67 Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr
Direction	Maïté MONTOYA
Date	14/03/17
Ouverture de séance	18h30
Cloture de séance	20h30

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme MONTOYA	directrice	x
Mme DAVIN	enseignante	x
Mme DONADEI	enseignante	x
M. FOESSEL	enseignant	x
M. CORDIER	Ajoint Mairie commission école	x
M. THEVENET	Conseiller Mairie commission école	x
Mme CASCARINO	DDEN	x
M. LORENZETTO	DDEN	x
Mme GIROD	Représentante de parents d'élèves	x
Mme CORDET	Représentante de parents d'élèves	x
Mme PLASSE	Atsem + Employée municipale	x

Absents excusés

Mme JOVILLARD	Maire	x
Mme LEBLANC Anissa	Employée municipale	x
Mme CAYET	Représentante de parents d'élèves	x

Ordre Du Jour

- effectifs et prévisions
- santé scolaire et sécurité : PPMS et exercice incendie
- projet d'école et projets annuels
- cantine – garderie – périscolaire- rythmes scolaires
- point budget, travaux et commandes.

Rappel : il n'est pas possible d'aborder un sujet non inscrit à l'ordre du jour. En revanche, les délégués de parents peuvent prendre la parole pour chaque point abordé et prévu. Les sujets rapportés par les représentants de parents avant le jeudi 9 mars seront évoqués au fur et à mesure de ce conseil, dans les parties qui s'y rapportent.

Compte-rendu du conseil

Prévisions rentrée 2017

- effectifs : en fin d'année, 5 CM2 vont quitter l'école. Concernant les futures inscriptions en PS, (naissance en 2014), nous attendons au moins 6 enfants, ce qui est un petit effectif par rapport aux trois dernières années. Nous nous attendons à d'autres inscriptions. Nous n'avons pas à ce jour de certitude sur d'éventuels départs, déménagements .. Avec 5 nouvelles inscriptions, nous sommes en mesure d'ouvrir une classe supplémentaire.

Afin de préparer la rentrée sereinement, il est important de connaître le plus rapidement possible l'effectif total. C'est pourquoi nous allons avancer les dates d'inscriptions pour les PS dès avril et demander aux familles de nous signaler très vite tout départ envisagé.

Pour les parents concernés par une inscription en PS, qui n'ont pas encore d'enfants scolarisés, nous ferons passer l'information par des affichages en mairie et à l'école.

La Mairie a fait le nécessaire pour prévenir les nouvelles familles sur le site internet de Légny.

Cette ouverture modifierait la destination des locaux à l'intérieur de l'école.

Question des parents pour connaître le mode opératoire des ouvertures de classe pour l'Académie. Ouverture à 81, fermeture à 78. L'ouverture peut être actée dès juin si l'effectif prévu le permet, ou à la rentrée.

Question DDEN : le mobilier est-il déjà présent dans l'école ? Oui l'école a déjà eu cet effectif et avait le matériel requis.

DDEN : les enfants d'autres communes sont-ils acceptés dans l'école si l'assistante maternelle est elginoise : oui, c'est déjà le cas pour plusieurs élèves.

- répartition : La répartition des différents niveaux par classe s'effectuera fin juin en fonction des effectifs.

Projet d'école et projets annuels

- Nous avons terminé la rédaction de notre projet d'école 2016-2020. Il a été validé par l'IEN. Auparavant, le projet d'école comportait un seul axe de travail qui guidait les équipes enseignantes. Maintenant, il comprend 4 parcours différents : maternelle, réussite élémentaire, éco-citoyen et artistique.

Nous avons prévu de travailler sur la méthodologie scientifique, les ateliers de résolution de problème et les compétences langagières écrites. Le parcours éco-citoyen portera sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, et favorisera les attitudes d'entraide et de partage. Le parcours artistique et culturel sera axé sur des pratiques variées. Les parcours éco-citoyen et artistique seront liés.

Question des Parents : la durée ? 3 ans

DDEN : le budget ? Sou des Ecoles, Mairie.

- les projets annuels :

– Noël : nous avons assisté à un spectacle de la compagnie «Petit théâtre vert» le vendredi matin 16 décembre. Les enfants ont beaucoup apprécié. Nous remercions le Sou des écoles qui a entièrement financé cette représentation. Il est toujours difficile de trouver un spectacle qui convienne à tous les élèves, de la PS au CM2. Nous envisageons l'an prochain de programmer nos séances de cinéma en décembre, pour fêter Noël et s'adapter au mieux à l'âge des enfants.

– Cinéma : Les classes d'élémentaire verront « *Fantastic Mr Fox* » le jeudi 13/04, et les élèves de maternelle « *Les nouvelles aventures de Pat et Mat* » le lundi 15/05. Nous remercions le Sou des écoles qui va financer intégralement ces séances.

Question des parents : lieu et tarifs ? Le cinéma le Strapontin, à Sain Bel, propose des séances scolaires à des tarifs très intéressants, transport compris : 6 euros par enfant, 1 euro par adulte accompagnateur.

– Piscine : la dernière séance a eu lieu le 20 janvier. Tout s'est bien passé, enrichissant pour les élèves, des progrès réels.

– La classe de M. Foessel se rendra à la maison de retraite du Bois d'Oingt le mardi 21 mars pour faire une démonstration d'acroport. De plus les classes d'élémentaire iront présenter les chants travaillés en classe, avec Pascal, aux résidents en juin. Ces rencontres régulières permettent des échanges riches.

Question DDEN : Lieu ? salle commune de la maison de retraite.

– la Fête du Printemps : après midi festif prévu le lundi 10 avril, 14h30 avec défilé dans les rues des enfants déguisés (pas de thème imposé cette année) puis goûter collectif.

– Sorties annuelles : à la ferme pédagogique d'Affoux pour les maternelles, en lien avec le thème travaillé en classe cette année (les animaux), qui aura lieu le dernier vendredi avant les vacances le 14/04 (pour la mairie, penser à annuler la cantine ce jour-là pour l'ensemble des élèves de maternelle). Les deux enseignantes seront présentes. Nous remercions encore une fois le Sou des écoles, son investissement et ses manifestations, qui une fois encore permettent de financer la totalité de cette sortie (transport et animations).

Les classes d'élémentaire travaillent sur le thème «à la ville comme à la campagne» lors de la chorale avec Pascal, donc les enseignants envisagent une sortie à Lyon pour découvrir la ville, notamment ses transports spécifiques (métro, tram ..), et d'autres possibilités à définir.

– spectacle de fin d'année : le samedi matin 1^{er} juillet, les élèves des trois classes présenteront les chants travaillés tout au long de l'année avec Pascal Bicrel, notre intervenant musical pendant les heures de classe pour les élémentaires et sur le temps périscolaire pour les maternelles.

Santé scolaire et Sécurité

- Santé scolaire : les missions infirmières ont un peu changé dernièrement. Dorénavant, il n'y a plus de visites systématiques de toute une classe d'âge, comme c'était le cas auparavant, avec les GS et les CE2. Elles préfèrent cibler les besoins et intervenir quand il le faut. Mais de manière générale, elles rattrapent en élémentaire ceux qui n'ont pas été vus en GS. L'infirmière scolaire de secteur, Josiane Rambaud est venue les 7, 9 mars, et reviendra le 16 mars pour des bilans infirmiers en élémentaire : certains enfants en suivi, et d'autres qui n'avaient pas été vus en GS, donc tous les CP, quelques CE1 et une dizaine d'élèves de M. Foessel. En maternelle, les bilans sont assurés par la PMI pour les PS, et les MS qui n'ont pas été vus en PS (suivant le mois de naissance il faut que l'enfant soit vu après ses 4 ans donc elle n'ont vu que des MS la dernière fois). Cette année, ces bilans ont été réalisés le 15/12 pour plusieurs MS.

Le médecin scolaire, Dr Neyron, ne voit que les GS qui sont signalés par les enseignantes. Pour l'instant, on ne sait pas si elle va intervenir. Le problème reste que certaines difficultés de vision ou d'audition ne peuvent être décelées par les enseignants car les enfants compensent, ce qui peut laisser des manques. Donc il est compliqué de signaler certains enfants et pas d'autres.

- Sécurité :

– PPMS : suite au premier exercice en novembre, il avait été évoqué en conseil d'école en novembre, la possibilité d'équiper l'école de filtres occultants. Un devis a été réalisé. Le montant est assez élevé mais ce n'est pas un frein. Mais leur mise en place pose problème car ils masqueraient la vue extérieure depuis la classe, ce qui en terme de sécurité est très problématique, au quotidien (décloisonnement des Gs par exemple) comme lors d'événement grave. De plus, les bâtiments étant séparés, la communication entre les classes se fait dans un premier temps au visuel.

On est en train de réfléchir à ce qui serait le mieux pour l'école, la sécurité oui mais pas au détriment des conditions de vie quotidienne.

La solution double envisagée et réfléchi serait peut être de limiter l'accès de l'extérieur par une barrière, un muret réhaussé et certaines vitres occultées (restaurant scolaire, fenêtres donnant sur la cour).

Question des parents : y a-t-il un texte officiel nous obligeant à certaines mesures matérielles ? Pas à notre connaissance. Les DDEN ont une réunion d'information ce mois-ci qui pourrait répondre à cette question. Mais chaque école ayant une structure particulière, cela reste compliqué.

Y a-t-il un inspecteur qui vérifie la mise en place de ces travaux ? L'IEC est venu plusieurs fois depuis la rentrée et a constaté nos conditions de vie quant à cette question, il n'a trouvé aucun problème majeur.

Nous devons être attentif à la sécurité mais une réponse parfaite ne pourra être obtenue, nulle part. L'idée principale reste de limiter l'accès, un esprit à avoir, une vigilance.

Un signal visuel lumineux, mais silencieux, dans chaque classe, pourrait être une alternative intéressante pour que les autres classes puissent être alertées. Un devis reste à établir.

– exercice incendie : effectué le 13 février. Tout s'est bien passé.

Point cantine, garderie, périscolaire

- garderie du matin : Priska demande s'il est possible de fixer tous les quarts d'heure des horaires d'entrée à la garderie pour éviter d'aller ouvrir la porte. Par exemple : 7h30, 7h45, 8h.

Nous rappelons que l'école doit rester fermée du fait de l'état d'urgence et des consignes de sécurité. Nous testerons cette proposition sur une certaine période. Un mot d'information sera mis dans les carnets de liaison

- périscolaire et rythmes scolaires : Dans le cadre du renouvellement du PEDT (projet éducatif de territoire) les services de l'éducation nationale demandent à la mairie de se positionner sur l'organisation des rythmes scolaires pour les 4 années suivantes. Ce nouveau PEDT sera mis en place dès la rentrée 2017. Une enquête a été diffusée auprès des parents la semaine dernière et une rencontre avec les enseignants a été organisée afin de réfléchir à l'organisation du temps scolaire de la semaine. La réflexion porte avant tout sur les rythmes hebdomadaires et non sur la nature des activités.

Tout le monde étant satisfait, la situation resterait inchangée mais le rythme choisi se situant sur 3 jours et non 4 (avec une journée de 6h, le lundi), il nécessite une réécriture du PEDT au bout de 3 ans, avec l'accord du conseil d'école. Projet validé par l'ensemble des membres présents.

Les communes qui ont un PEDT validé touchent un financement de l'état.

La commune de Légny a décidé de rentrer dans la charte UNICEF amie des enfants. Ceci fait parfaitement écho à l'axe éco-citoyen présent dans le projet d'école.

2^{ème} action du conseil municipal de jeunes : Action « troc livres » le samedi 6 mai : stand échange de livres (littérature de jeunesse) avec buvette et financement par le conseil municipal de jeunes et versement des bénéfiques à l'UNICEF. Merci de déposer les livres le samedi matin. De plus, une visite du Sénat et du Panthéon aura lieu au mois de mai.

Question DDEN : différence entre activités périscolaires et PEDT ? La formation de Priska et d'Anissa qui ont toutes 2 le BAFA fait preuve du PEDT.

Les parents demandent si cela implique une nouvelle organisation ou de nouveaux tarifs : pas de changement. M. Cordier remercie les parents pour les nombreux questionnaires complétés.

Point budget, commandes, travaux

Nous remercions la Mairie pour ce qui a été effectué :

- de nouvelles poignées ont été installées aux portes des toilettes extérieures. Elles sont solides, basiques et ne permettent pas aux enfants de s'y accrocher/pendre. De plus, un arrêt de porte a été fixé.

-concernant le photocopieur, la mairie a bien voulu revoir le contrat initialement prévu qui limitait le nombre de photocopies à un seuil très bas. Le nouveau seuil est plus réaliste. Nous les en remercions.

Nous souhaiterions connaître le montant alloué pour l'école pour le budget 2017 et savoir à partir de quand nous pouvons effectuer des commandes. M. Cordier explique que le budget sera voté prochainement et qu'il ne devrait pas changer.

Nous signalons à la Mairie des fourmis dans le hall maternelle. Il faut trouver un traitement qui soit hors de portée des enfants.

Priska évoque son atelier périscolaire « jardinage » car la zone allouée détruirait les permacultures mises en place depuis plusieurs années. Elle demande si quelqu'un peut passer le motoculteur afin de lui dégager un nouvel espace pour cette activité de printemps.

Date prochain conseil : 13/06 (sous réserve de modifications).

Le conseil s'est clos sur ce point.

Légny le 14/03/2017

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance : Directrice	Secrétaire de séance
Maïté MONTOYA	Magali DAVIN